

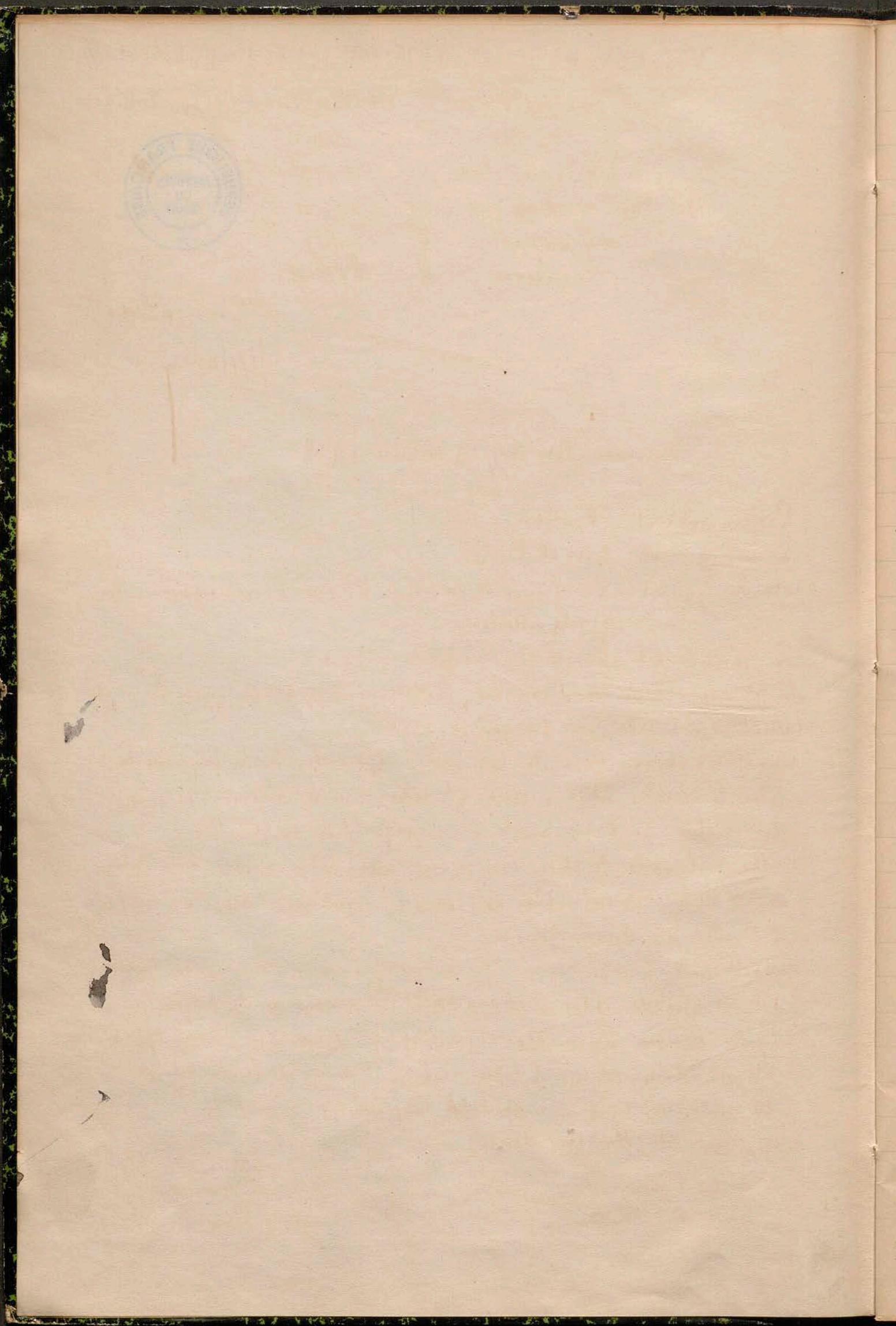
11.9

1^{re} COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 21 janvier 1915.)

MM.

1 ^{er} BUREAU	SURREAUX. MILAN. <i>Secrétaire</i>
2 ^e BUREAU	MURAT. MAGNY.
3 ^e BUREAU	Louis MARTIN. DANIEL.
4 ^e BUREAU	DEBIERRE. GOY. <i>Président</i>
5 ^e BUREAU	RÉGISMANSET. RENAUDAT.
6 ^e BUREAU	FORTIER, <i>Président</i> . JÉNOUVRIER.
7 ^e BUREAU	GOMOT. HALGAN.
8 ^e BUREAU	GUILLOTEAUX. SERVANT.
9 ^e BUREAU	Paul LE ROUX. ROULAND.



Commission d'Initiative Parlementaire

Réunion du 28 janvier 1914 à 14^h 3/4
La Commission nomme comme -
Président : M. Tortier
Secrétaire : M. Milau.

E. Tortier
S. Milau

Séance du 29 Janvier 1918

Président : M. Tortier
Secrétaire : M. Guillaumet
ordre du jour : proposition de créer une commission des
affaires extérieures.

La séance est ouverte à 13^h 3/4

La parole est à M. Martin (Louis) pour poser la question et
conclut à l'adoption du projet.

M. Murat, en face des conditions spéciales dans lesquelles se
trouve le Sénat, oblige à une g^e réserve à la tribune, se rallie
du moins pour l'instant, à la proposition en question.

M. Halgarn insiste sur le caractère temporaire que doit
avoir cette commission et, sans ces conditions ne s'oppose pas
à l'adoption du projet.

M. Murat demande que la commission à nommer puisse,
si il est possible, céder la place ^{notamment} au moment de la conclusion de la
paix à une nouvelle commission nommée à cet effet.

M. Martin lisant le texte même de la proposition dit que
tel est précisément l'esprit de cette proposition.

affirmé : M. Martin (Louis).

Le Président
E. Tortier

le Secrétaire
Jean Guillaumet

Séance du 3 Février 1916

En remplacement de M^r Torten - président - de ce de
la première Commission d'Initiative parlementaire
de 1915 - nomme M^r Goy. President.

Les grandes commissions du Sénat ayant décidé
de nommer chacune six membres devant constituer
une conférence tentant à s'occuper de l'organisation
de la sécurité générale pendant le congrès -
Pour donner une instance parlementaire à cette commission
M^r Astier - Leon Barbeau et ~~proposé que la séance~~ Le Président
~~nommation~~ commission qui
avait une instance légale
parlementaire - Les membres
sont désignés par les grandes
commissions du Sénat pourront
être maintenus - et au scrutin de
liste - les 26 membres anciens
pourraient être ~~conjointement~~ leur
mandat de 10 mois les nouveaux
leur seraient adjoints - M^r Murat
est désigné par la 1^e Commission
d'Initiative Parlementaire 1915
pour faire un rapport sur la proposition
de M^r Astier et Barbeau -

L'ordre du jour -

Mouvement